

[← Retour aux décideurs du milieu Santé | pourrallier.com](#)

PCD de Santé Québec

Je dirige la nouvelle agence nationale créée en 2024 pour unifier la gestion du réseau de la santé et des services sociaux à l'échelle provinciale.

J'assume la direction générale et la gouvernance de Santé Québec, qui intègre sous une autorité nationale les fonctions autrefois exercées par les CIUSSS et CISSS. Je rends compte directement au ministre de la Santé.

Mon rôle est de traduire les grandes orientations ministérielles en stratégies opérationnelles pour l'ensemble du réseau. Je supervise les directeurs de coordination territoriale dans chaque région et veille à la cohérence et à la performance du système.

Mes partenaires

- › Ministre de la Santé — MSSS
- › Directeurs de coordination territoriale
- › PDG des CISSS/CIUSSS
- › Fédérations médicales et syndicats
- › INSPQ
- › Associations de patients
- › Conseil d'administration de Santé Québec

Priorités

- › Performance globale du réseau (indicateurs nationaux)
- › Réduction des délais d'accès aux soins
- › Transformation numérique et dossier de santé numérique
- › Attraction et rétention du personnel de santé
- › Désencombrement des urgences
- › Développement des soins de première ligne et à domicile

Prise de décision

Je décide des orientations stratégiques nationales et valide les grandes réformes organisationnelles. Mon approche est basée sur les résultats mesurables et l'alignement avec le plan ministériel.

Je serai favorable à un projet qui :

- › Est reproductible à grande échelle dans le réseau

- › Améliore des indicateurs de performance prioritaires
- › S'intègre dans les orientations de Santé Québec
- › Comporte une évaluation rigoureuse
- › Peut être déployé sans alourdir la charge des équipes terrain

Conseils

- › Positionnez votre projet comme un levier systémique, pas une initiative locale isolée.
 - › Passez d'abord par les directions de coordination territoriale : ce sont vos portes d'entrée naturelles.
 - › Montrez comment votre initiative contribue aux indicateurs de performance publics.
 - › Soyez concis et factuel : les présentations doivent aller droit au but.
-

Pour aller plus loin

■ **Site officiel de Santé Québec**

<https://sante.quebec/>

■ **Rapports annuels et plans stratégiques**

<https://sante.quebec/a-propos>

■ **Décrets et lois — Loi sur Santé Québec**

<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/G-1.021>